

CAMPAGNE D'ATTRIBUTION DES PRIMES D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE RECHERCHE 2014

Conseil d'Administration du 25 mars 2014

Option pour l'examen des dossiers PEDR

Le Conseil Scientifique en sa séance du 4 mars 2014 a décidé que les PEDR seront examinées par l'instance nationale d'évaluation (CNU).

Fixation des critères de choix

Suite à l'avis du Conseil Scientifique en sa séance du 4 mars 2014, les critères proposés sont les suivants :

- **Publications et production scientifique** : revues internationales à comité de lecture, actes de conférences, ouvrages, films, brevets, prix scientifiques, contrats de recherche (ANR, PCRD, ERC,...).
Fournir la liste exhaustive classée par rubrique sur les 4 ans (2010-2013).
- **Encadrement doctoral et scientifique** (encadrement doctoral, de stages de master, formation par la recherche)
Fournir la liste des thèses soutenues dans les 4 dernières années.
Fournir la liste détaillée des thèses en cours, en précisant la date de première inscription.
Fournir la liste des Masters 2 Recherche encadrés par les Maîtres de Conférences.
- **Rayonnement et responsabilités scientifiques nationales et internationales** : responsabilités dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux, organisation de manifestations scientifiques, de conférences et de séminaires, missions électives, expertises...
- **Responsabilités scientifiques à l'UVSQ** : contribution au fonctionnement de la recherche à l'université, implication dans les actions collectives de recherche contribuant au rayonnement de l'UVSQ, investissement ayant un impact important dans des actions de valorisation de recherche...

Fixation du barème :

- Maître de Conférences : 3812 euros
- Professeur des Universités 2^{ème} classe : 5411,12 euros
- Professeur des Universités 1^{ère} classe ou classe exceptionnelle : 6932 euros
- IUF Junior : 8632 euros
- IUF Senior : 12000 euros

Les décisions d'attribution définitive sont prises, sur la base des avis rendus par l'instance nationale d'évaluation, par le Président après avis du Conseil Scientifique.

Rappel : saisie des candidatures du 17 avril au 13 mai 2014.

Conseil d'administration de l'UVSQ le mardi 25 mars 2014

Validation Conseil d'administration du 25 mars 2014 - Annexe 2014-034